

<http://www.linternaute.com/actualite/savoir/06/genealogie/interviews-michel-chamauret.shtml>

[Lancer l'impression](#)

## Michel Chamauret : "Quand on retrouve des héritiers, il faut savoir les convaincre"



Rien ne prédestinait Michel Chamauret à devenir "chercheur d'héritiers". Pourtant depuis 29 ans, il met ses compétences juridiques au service des notaires ou d'héritiers qui s'ignorent. Enquêtes et rencontres étonnantes sont au rendez-vous.

"Ce n'est pas toujours gai... au début." Michel Chamauret le concède facilement : rechercher des héritiers, c'est avant tout "retrouver les vivants les plus proches d'une personne décédée dans l'ordre du code civil". Mais le défi en vaut la peine. Jeune juriste, aspirant journaliste, Michel Chamauret est propulsé dans la profession au hasard d'une rencontre en 1977. Vingt-neuf ans après, il se passionne toujours pour ce travail d'enquête juridique et historique.

### Recréer la réalité et convaincre

Etat-civil déposé aux archives départementales et au greffe des tribunaux de grande instance, archives militaires et fiscales, recensements de population... Le généalogiste successoral doit jongler avec l'histoire et le droit de la famille. "On n'invente rien, mais on recrée la réalité à partir des informations que nous donne le notaire", explique Michel Chamauret.

"Quand on retrouve un héritier, certains pensent que c'est la manne et commencent à faire des projets démentiels, d'autres n'y croient pas, d'autres refusent et, dans ce cas-là, il faut savoir les convaincre." Une partie des revenus des généalogistes successoraux provient en effet d'un pourcentage perçu sur les héritages, en fonction du degré de parenté et du montant hérité. Leur rémunération peut également être forfaitaire, dans le cas d'une vérification demandée par un notaire.

### Témoin des bouleversements familiaux

Le pari pour l'enquêteur est parfois grand car il est difficile de savoir à l'avance si l'héritage est bénéficiaire ou déficitaire, et certains dossiers le conduisent à travers toute la France, en Grande-Bretagne ou même au Canada. Depuis son premier poste en 1977, Michel Chamauret a pu observer l'évolution des familles françaises : "Au début, les recherches en ligne directe ne représentaient qu'un dossier sur 50, aujourd'hui c'est un dossier sur 3 en raison de l'explosion des familles, des divorces". Etabli depuis 10 ans à Tours, Michel Chamauret fait partie des 27 ou 29 cabinets de généalogie successorale que compte aujourd'hui cette profession "auto-réglémentée": "n'importe qui peut s'installer comme généalogiste successoral mais seule la compétence permet de s'attirer la confiance des notaires."



Michel Chamauret

Portrait : André Ganter

Passionnés de généalogie

Portrait : Christophe Becker

Copyright 2009 Benchmark Group - 69-71 avenue Pierre Grenier 92517  
Boulogne Billancourt Cedex, FRANCE

Dossier réalisé par [Claire Planchard](#), L'Internaute

[Lancer l'impression](#)